

## IRONIE ET ARGUMENTATION DANS LE DISCOURS PARLEMENTAIRE PORTUGAIS

ANA CRISTINA PEREIRA BRAZ<sup>1</sup>

**ABSTRACT.** *Irony and argumentation in Portuguese parliamentary discourse.*

The aim of this paper is to study argumentation in political discourse, namely in parliamentary discourse, the focus being the relations between irony and argumentation. Since Antiquity, irony has been seen as a rhetorical device, used in oratory for purposes of discourse efficiency. The present day political discourse stems from the same rhetorical tradition. Being one of the favourite discursive mechanisms of political persuasion, irony is an argumentative device common in parliamentary debates, a highly controversial and confrontational discursive subgenre, where opposite parties clash. By its evaluative nature and perlocutionary effect of criticizing the political opponents, irony contributes to the argumentation process, relying particularly on the images that it creates. The corpus we analyse contains excerpts of speeches given in plenary sittings that took place in the Portuguese Assembly between September 15th, 2010 and May 19th, 2011.

**Keywords:** *irony, argumentation, rhetoric, persuasion, parliamentary discourse, face, ethos, pathos*

**REZUMAT.** *Ironie și argumentare în discursul parlamentar portughez.* Această lucrare își propune să studieze argumentarea în discursul politic, și anume în discursul parlamentar, concentrându-se îndeosebi asupra relațiilor dintre ironie și argumentare. Încă din antichitate, ironia a fost percepută ca strategie retorică și a fost folosită de oratori pentru a-și atinge obiectivele discursive. Discursul politic din zilele noastre se revendică din aceeași tradiție retorică. Unul dintre mecanismele discursive predilecte în persuasiunea politică, ironia este o strategie argumentativă comună în dezbaterile parlamentare, un gen discursiv plin de confruntări, în care forțe antagonice se opun una alteia. Prin natura sa evaluativă și prin efectul perlocuționar de critică a oponentilor politici, ironia contribuie la procesul argumentativ, în special prin imaginile pe care le creează. Corpusul pe care îl analizăm conține fragmente din intervenții în sesiune plenare care au avut loc în Parlamentul Portughez în perioada 15 septembrie 2010 – 19 mai 2011.

**Cuvinte cheie:** *ironie, argumentare, retorică, persuasiune, discurs parlamentar, imagine, ethos, pathos*

---

<sup>1</sup> Ana Braz est doctorante en cotutelle à l'Université Paris 8 (France) et à l'Université du Minho (Portugal). Actuellement, elle est chargée de cours à l'Université Sorbonne Nouvelle-Paris 3 et à l'Université Panthéon-Assas, Paris 2. Ses domaines de recherche portent fondamentalement sur l'analyse du discours, la pragmatique et la sémantique. E-mail : ana.cristina.braz@gmail.com

## 1. Ironie et argumentation

L'ironie est conçue traditionnellement comme une figure dont les sens explicite et implicite sont en relation d'opposition, prenant la forme prototypique et extrême de l'antiphrase. Kerbrat-Orecchioni (1980a) ajoute à cette définition la dimension pragmatique de l'ironie, la décrivant comme un trope illocutoire, hautement dépendant du contexte d'énonciation, où le locuteur disqualifie ou tourne en dérision sa cible. Nous adoptons pour les propos de cet article un point de vue énonciatif que nous articulons avec une approche rhétorique (en termes d'*ethos* et de *pathos*) : nous concevons l'ironie comme une figure de discours ambivalente qui fait fortement appel aux sens implicites, et qui exprime typiquement un jugement dépréciatif sous l'apparence d'un compliment. Le locuteur ironique met ainsi en place deux points de vue contradictoires feignant de prendre en charge le point de vue explicite dont en réalité il se distancie. La nature axiologique de l'ironie – elle véhicule par excellence des jugements de valeur – est mise au service de l'argumentation<sup>2</sup>, ce que montreront nos exemples dans l'analyse.

L'argumentation est définie par Christian Plantin (1996a : 22) comme :

« l'ensemble des techniques (conscientes ou inconscientes) de légitimation des croyances et des comportements. Elle cherche à influencer, à transformer ou à renforcer les croyances ou les comportements (conscients ou inconscients) de sa ou de ses cibles ».

Inscrivant la pratique argumentative dans un cadre dialogique, cette conception interactionnelle de l'argumentation trouve son parallèle dans le fonctionnement de l'ironie qui relève aussi du dialogisme discursif. En effet, l'ironie fait coexister deux arguments anti-orientés, à savoir deux points de vue de valeur argumentative divergente<sup>3</sup>, qui s'excluent mutuellement, et qui sont mis en confrontation, dont l'un se superpose à l'autre. Ce double jeu énonciatif, qui constitue le paradoxe argumentatif de l'ironie (Berrendonner 1981 : 222), correspond aux deux niveaux d'énonciation – explicite et implicite – que convoque l'ironie. Dans le premier niveau (explicite), le locuteur présente une thèse qu'il réfute au niveau implicite, l'énoncé ironique constituant ainsi, suivant Perrin (1996 : 114), « une sorte d'acte d'auto-réfutation implicite ». Dissimulant son intention communicationnelle, le locuteur feint d'adhérer à un point de vue qu'il rejette implicitement.

<sup>2</sup> Anscombe et Ducrot (1997 [1983] : 174) soutiennent que les énoncés évaluatifs sont « fondamentalement argumentatifs ».

<sup>3</sup> Berrendonner (1981 : 185) perçoit l'ironie comme une contradiction argumentative.

## 2. Discours politique, argumentation et ironie

Le discours politique, qui puise ses origines dans l'art oratoire et dans le besoin d'administrer la cité ou les affaires publiques pour le bien commun<sup>4</sup> (Aristote, *Politique*, livre I), possède une forte dimension actionnelle. En effet, la politique, comme l'art de gouverner, de diriger l'État, s'exerce notamment à travers le discours<sup>5</sup>, ce qui donne tout son sens à la notion austinienne de « dire c'est faire »<sup>6</sup>. Ayant pour finalité d'agir sur les croyances et sur les comportements des destinataires, les convainquant du bien-fondé des thèses avancées, le discours politique est fondamentalement argumentatif et performatif. La conscience du pouvoir des mots est très forte en politique, et elle remonte sûrement à la rhétorique classique, qui s'intéressait de près à l'art de persuader par la parole.

Christian Plantin (1996a : 18) envisage l'argumentation comme intrinsèque à l'activité verbale<sup>7</sup>: « Tout énoncé vise à agir sur son destinataire, sur autrui, et à transformer son système de pensée ». Parler est, certes, argumenter, défendre ses intérêts, à des degrés variables, mais, dépendant de leur visée principale, certains discours ont une dimension argumentative plus accentuée que d'autres. Amossy (2000) établit une distinction entre les discours à visée argumentative et ceux qui ont une *dimension argumentative*. Les discours à visée argumentative (tels le discours politique, le discours publicitaire et les plaidoiries notamment) ont comme but principal et global de défendre et de faire adopter une thèse, agissant sur les représentations de l'auditoire, alors que les discours à dimension argumentative sont ponctuellement argumentatifs. Le discours politique est donc un discours de nature argumentative à finalité persuasive. Dans l'argumentation, on exprime un point de vue, soutenant ou réfutant une thèse, et avançant des arguments contre ou en faveur de celle-ci. Pour Perelman et Olbrechts-Tyteca (1992 [1958] : 59) : « Le but de toute argumentation (...) est de provoquer ou d'accroître l'adhésion des esprits aux thèses qu'on présente à leur assentiment ». Anscombe et Ducrot (1997 [1983]) partagent une vision distincte de l'argumentation, la considérant comme étant inscrite dans la langue, théorie qu'ils ont développée en s'appuyant en particulier sur l'étude de certains connecteurs ayant une valeur argumentative intrinsèque. Nous estimons que leur conception de

<sup>4</sup> La pratique de la parole publique participait à la bonne gestion de la vie collective et au fonctionnement harmonieux de la démocratie.

<sup>5</sup> L'activité politique est d'ailleurs une activité essentiellement discursive : « the essence of politics is talk » (Feldman (1998 : 195), le langage étant un important instrument de pouvoir qui sert aussi bien à conquérir qu'à conserver celui-ci.

<sup>6</sup> Cf. Austin (1970 [1962]).

<sup>7</sup> C'est aussi le point de vue de Ruth Amossy : « Amossy (...) considère (...) l'argumentativité comme un trait inhérent au discours » (Amossy et Karen, 2009 : 7).

l'argumentation et celle qui met l'accent sur la nature discursive et interactionnelle de l'argumentation sont deux perspectives complémentaires<sup>8</sup>, et non nécessairement incompatibles.

Depuis la rhétorique ancienne, la valeur argumentative des figures est reconnue et mise en avant par les rhétoriciens. Les figures jouent un rôle capital dans le succès de la persuasion, et ce, par leur valeur esthétique (effet perlocutoire de plaire), leur fonction pathémique (capacité à éveiller les passions et à émouvoir)<sup>9</sup>, et leur fonction cognitive (appel au *logos*). L'efficacité des figures tient donc de la convocation simultanée de la triade aristotélicienne : le *logos*, l'*ethos* et le *pathos*, qui se trouvent indissociablement liés. Les figures ont alors un impact sur le raisonnement, sur les images construites dans et par le discours, ainsi que sur les émotions que ce dernier provoque chez l'auditoire. Nous souscrivons à l'opinion de Bonhomme (2005 : 39) qui se réfère aux figures comme à des structures saillantes qui, en accentuant le rendement persuasif des discours, contribuent à leur efficacité discursive.

L'ironie, stratégie linguistique d'indirection, constitue une des figures de rhétorique préférées des hommes politiques car elle est hautement productive, permettant de porter atteinte à la face de l'allocutaire, tout en ménageant celle du locuteur. Étant véhiculée implicitement, la critique ironique échappe plus facilement à la contestation, car elle passe pour une évidence. Ce qui n'est pas dit explicitement est plus difficilement contredit. L'ambiguïté discursive entretenue par l'ironie accorde au locuteur la possibilité de refuser la responsabilité du dire qui lui est imputé. Amossy (2012 : 190) fait référence au pouvoir de l'implicite en ces termes : « l'implicite est doté d'une grande force argumentative », « l'allocutaire adhère d'autant plus à la thèse qu'il se l'approprie dans le mouvement où il la reconstruit ». L'ironie tire sa force argumentative de l'incertitude interprétative qu'elle institue. En tant que stratégie de disqualification de l'allocutaire, l'ironie voit son pouvoir persuasif émerger de l'image négative qu'elle dresse de sa victime, ainsi que des affects qu'elle suscite.

### 3. Discours parlementaire et ironie

Le discours parlementaire, en tant que sous-genre discursif du discours politique, partage avec ce dernier beaucoup de propriétés. Il s'agit d'un discours à forte composante argumentative et agonale<sup>10</sup>, marqué par la

<sup>8</sup> La conception de l'argumentation de Ducrot comme un fait de langue diffère de « « l'argumentation rhétorique » remise à l'honneur par les travaux de Perelman » (Amossy et Koren, 2009 : 1).

<sup>9</sup> La nouvelle rhétorique de Perelman et Olbrechts-Tyteca a remis « à l'honneur la fonction argumentative des figures » coupant avec leur conception ornementale (Amossy, 2012 : 242).

<sup>10</sup> Marques (2007 : 105) : « O Discurso Político Parlamentar (...) é uma prática argumentativa dialógica, marcada por uma forte ritualização ».

polémique<sup>11</sup>. Le discours parlementaire est un lieu de discussion et de confrontation d'idées qui s'opposent<sup>12</sup>, et où se tient une lutte incessante pour le pouvoir réel et symbolique, où sont demandés des comptes au gouvernement sur ses activités. On y vise davantage à persuader les citoyens, l'opinion publique - qui sont les vrais destinataires du message politique - que les adversaires politiques<sup>13</sup>, car ce sont en dernière instance les citoyens qui, par leur vote, permettront à l'acteur politique d'accéder au pouvoir. Les figures, et en l'occurrence l'ironie, sont des instruments de rhétorique qui contribuent vivement à mener à bien les desseins illocutoires des parlementaires. L'affirmation suivante de Kerbrat-Orecchioni (1980b : 12) sur le discours polémique convient entièrement au discours parlementaire : « il met au service de cette visée pragmatique dominante – discréditer l'adversaire, et le discours qu'il est censé tenir – tout l'arsenal de ses procédés rhétoriques et argumentatifs ».

#### 4. Analyse du corpus

Notre corpus d'analyse est constitué de quelques extraits ironiques des séances parlementaires portugaises ayant eu lieu pendant la deuxième session législative (2010-2011) de la XI<sup>ème</sup> Législature (2009-2011)<sup>14</sup>. Cela correspond à une période de la vie politique nationale particulièrement agitée, marquée par une grave crise politique et économique qui a ensuite mené à la démission du gouvernement. Ces échanges entre les parlementaires, notamment entre les membres du gouvernement et l'opposition, sont vifs et parfois violents, l'ironie y ayant toute sa place comme véhicule de l'agressivité verbale.

Voyons dans les exemples de notre corpus comment l'ironie permet d'étayer l'argumentation et le point de vue du locuteur, contestant par là-même les positions discursives des adversaires politiques.

(1) O Sr. **Francisco Louçã** (BE): — (...) Por isso, Sr. Primeiro-Ministro, não me vou esquecer de si nem cometer a injustiça tão horrível que foi feita por outras bancadas. Vou até sublinhar a homenagem grata que o País lhe deve porque hoje tem duas certezas: a primeira é a de que a palavra do

<sup>11</sup> Kerbrat-Orecchioni (1980b : 12) : « le discours polémique est un discours *disqualifiant*, (...) il attaque une cible ».

<sup>12</sup> Le Parlement est en effet un espace de liberté d'expression de différentes orientations idéologiques qui sont mises en confrontation. La démocratie favorise le dissensus, et l'expression de la pluralité des opinions.

<sup>13</sup> Desmarchelier (2007 : p. 141-142) : « dans les débats parlementaires, il s'agit bien d'amener l'autre (...) à adhérer à une vision (...), en usant parfois de manipulations rhétoriques, sans prétendre toutefois à le convaincre ».

<sup>14</sup> La transcription intégrale des sessions parlementaires est disponible sur le site du Parlement portugais : [www.parlamento.pt/DAR](http://www.parlamento.pt/DAR)

Governo não conta e a segunda é a de que 2011 será sempre um ano pior para todos os portugueses. (DAR nº 15, 16/10/ 2010, p. 27)

Monsieur **Francisco Louçã** (Bloc de Gauche): — (...) *C'est pour cela, Monsieur le Premier Ministre, que je ne vais vous oublier ni commettre l'injustice si horrible qui a été faite par d'autres groupes parlementaires. Je vais même souligner l'hommage de reconnaissance que le Pays vous doit parce qu'aujourd'hui il a deux certitudes : la première c'est que la parole du gouvernement ne compte pas, et la deuxième c'est que 2011 sera en tout cas une année plus difficile pour tous les Portugais.* (Notre traduction)

Dans ce premier exemple, le locuteur ridiculise l'allocutaire, le Premier Ministre, feignant de le considérer comme victime d'une injustice, de montrer de la compassion envers lui, et de l'estimer comme digne d'un hommage. En effet, le locuteur adopte le point de vue de l'allocutaire (comme victime de l'injustice des autres groupes parlementaires) pour le tourner en dérision. Le député du Bloc de Gauche construit à la fois un *ethos* positif de soi, se montrant comme le défenseur des citoyens, représentant leurs intérêts, et une image défavorable de l'allocutaire, l'accusant de ne pas tenir sa parole. Il s'agit d'une attaque personnelle réalisée par le biais d'un argument *ad hominem*<sup>15</sup>. Le locuteur fait encore appel au *pathos* par l'emploi des syntagmes « injustiça tão horrível » [*injustice si horrible*] et « homenagem grata » [*hommage reconnaissant*]. Les substantifs « injustiça » et « homenagem », tout comme les adjectifs évaluatifs « horrível » et « grata », et l'adverbe d'intensité « tão » [*si*] suscitent des émotions telles l'apitoiement, l'indignation et la gratitude, produisant un effet de dramatisation. Le pathétique est mis au service de la stratégie de disqualification de l'allocutaire ridiculisé.

(2) O Sr. **Pedro Mota Soares** (CDS-PP): — (...) Temos, aliás, um Governo extraordinário, que compra blindados para uma Cimeira que só chegam depois da realização da mesma e, ao mesmo tempo, não sabe abrir um concurso para admitir mais polícias. (DAR nº 23, 25/11/2010, p. 8)

Monsieur **Pedro Mota Soares** (Centre Démocrate Social-Parti Populaire): — (...) Nous avons d'ailleurs un gouvernement extraordinaire qui achète des voitures blindées pour un Sommet et qui arrivent seulement après le déroulement de celui-ci, et en même temps, il n'est pas capable d'organiser un concours pour recruter plus de policiers.

L'exemple (2) met en scène une contradiction argumentative par la coexistence de deux arguments incompatibles. Le locuteur adopte deux points de vue discordants, qualifiant l'action du gouvernement comme extraordinaire et dénonçant une situation absurde : l'achat de voitures blindées qui n'arrivent

<sup>15</sup> Selon Plantin (1996a : 84), l'argumentation *ad hominem* vise les caractéristiques négatives de l'allocutaire, notamment la contradiction de ses propos, ou entre ses propos et ses comportements.

qu'après l'évènement auquel elles étaient destinées. L'acte de langage valorisant, réalisé par le recours à l'adjectif axiologique « extraordinário » [*extraordinaire*], acquiert dans cet emploi ironique une valeur dépréciative. L'image du gouvernement sort d'autant plus endommagée que la critique se poursuit de façon explicite : le reproche de ne pas subvenir aux besoins fondamentaux en termes de sécurité (le recrutement des policiers) alors que des sommes exorbitantes ont été dépensées dans l'achat des voitures blindées.

(3) O Sr. **Luís Menezes** (PSD): — Srs. Deputados, são contas públicas que levaram os juros aos 8%, muito antes da apresentação do PEC 4; contas públicas que estavam tão bem, tão bem, que não precisavam de mais medidas de austeridade, mas afinal precisavam (...). (DAR nº 70, 31/03/2011, p. 31)

*Monsieur **Luís Menezes** (Parti Social Démocrate) : — Messieurs les Députés, ce sont des comptes publics qui ont fait monter les taux d'intérêt à 8% bien avant la présentation du PEC 4 [Programme de Stabilité et de Croissance]; des comptes publics qui étaient si bien, si bien qu'ils n'avaient pas besoin de davantage de mesures d'austérité, mais finalement ils en avaient besoin (...).*

Dans l'exemple (3), le locuteur reproduit le point de vue de l'adversaire (le gouvernement socialiste) qu'il exagère pour mieux le ridiculiser. L'hyperbole ironique, qui assume dans l'extrait la forme d'une structure consécutive « tão bem que » (*si bien que*), est mise au service du dénigrement de l'allocutaire. Par l'amplification que crée la répétition de la consécutive, le locuteur souligne le caractère infondé des arguments du gouvernement desquels il se désolidarise ; c'est ce que montre l'adversative « mas afinal precisavam » [*mais finalement ils en avaient besoin*] qui traduit sa vraie position. La suite de l'énoncé renverse donc l'orientation axiologique de l'hyperbole pour donner à entendre une évaluation négative. L'adverbe d'intensité « tão » [*si*] accentue la valeur positive de l'adverbe « bem » (*bien*), mettant en relief le jugement ironique. La saillance de l'hyperbole ironique et de l'évaluation défavorable qu'elle exprime accentuent le rendement persuasif de l'énoncé.

(4) O Sr. **Duarte Pacheco** (PSD): — Sr. Presidente, Sr. Ministro de Estado e das Finanças, a situação do País está ao nível do entusiasmo que a sua intervenção gerou na bancada do Partido Socialista, ou seja, um entusiasmo gelado.

*Aplausos do PSD.*

*Protestos do PS.*

E sabe porquê, Sr. Ministro? Porque o Sr. Ministro conseguiu um feito inédito: é que à esquerda e à direita, e até no PS, entre economistas ou

não economistas, todos são unânimes em que este é um mau Orçamento. (DAR n<sup>o</sup> 20, 03/11/2010, p. 100)

Monsieur **Duarte Pacheco** (Parti Social Démocrate) : — Monsieur le Président, Monsieur le Ministre d'État et des Finances, la situation du pays est au niveau de l'enthousiasme que votre intervention a généré dans les bancs du Parti Socialiste, c'est-à-dire, un enthousiasme glacé.

Applaudissements du PSD.

Protestations du PS.

Et vous savez pourquoi, Monsieur le Ministre ? Parce que vous, Monsieur le Ministre, vous avez accompli un fait inédit : parce qu'à gauche et à droite, et même dans le PS, parmi les économistes et les non économistes, tous sont unanimes pour dire que ce Budget est un mauvais Budget.

En (4), l'orientation argumentative positive de l'énoncé initial promue par le substantif « entusiasmo » [*enthousiasme*] est inversée dans sa deuxième occurrence où l'adjectif « gelado » [*glacé*] lui adjoint une valeur négative, frustrant les attentes. Par sa connotation dépréciative dans le contexte discursif en question, l'adjectif « gelado » [*glacé*] suggère qu'un enthousiasme glacé est synonyme de scepticisme, de froideur, d'absence d'enthousiasme ou de déception. Dans la suite de son intervention l'oxymore est expliqué par le locuteur, qui continue d'osciller entre jugements ironiques valoratifs « feito inédito » [*fait inédit*] et appréciations sincères dévalorisantes « é um mau Orçamento » [*c'est un mauvais Budget*]. Les faux compliments sont à chaque fois déconstruits, comme le prouve l'évaluation qui achève l'allocution et qui révèle la vraie position discursive du locuteur. Mettant en place deux points de vue contradictoires (l'intervention a généré un vif enthousiasme vs l'enthousiasme est glacé ou nul), l'oxymore ironique manifeste sa nature dialogique, et renforce l'argumentation du locuteur, accentuant la volonté de disqualifier l'allocutaire.

## Conclusion

Cette brève analyse de quelques extraits ironiques des discours tenus à l'Assemblée de la République portugaise montre la façon dont l'emploi de l'ironie permet d'inverser les rapports de force et de place : par leur critique du gouvernement, les députés occupent une position haute<sup>16</sup> ou de sur-énonciation, selon les termes de Rabatel (2012). L'adversaire se trouve ainsi discrédité, et son image fortement endommagée. L'ironie a, d'évidence, des répercussions sur les relations interlocutives et sur l'auditoire en ce qu'elle permet d'agir sur les croyances et sur les comportements,

<sup>16</sup> Voir Rabatel (2012) et sa conception de l'ironie en termes de posture de sur-énonciation.



accentuant le dissensus. La force persuasive de l'ironie et son pouvoir de séduction<sup>17</sup> découlent, entre autres, de son incidence sur les images et sur les émotions qu'elle éveille chez le public. Rappelons que l'image, la réputation, a une importance cruciale dans le monde politique. Nous souscrivons à l'affirmation de Kerbrat-Orecchioni (2013 : 25) que « la formulation ironique aggrave (...) l'attaque en y ajoutant un élément de moquerie », et concluons citant Cabasino (2006 : 282) :

« La discussion parlementaire, exprimant la relation socio-institutionnelle en termes de pouvoirs et de croyances, permet aux locuteurs ratifiés d'utiliser les procédés ironiques dans de longues argumentations qui exploitent, au-delà des contradictions ou de la mauvaise foi relevées dans le camp adverse, la plupart des stratégies de l'ancienne et de la nouvelle rhétorique (*argumentum ad hominem, ad populum*, argument pragmatique, nœuds de causalité, etc.) ».

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Alcaide Lara, E. (2004). "La ironía, recurso argumentativo en el discurso político". *RILCE* [en ligne]. 20 (2), 119-189. <http://dadun.unav.edu/handle/10171/5413> (Consulté le 29/03/2017).
- Amossy, R. (2000). *L'argumentation dans le discours. Discours politique, littérature d'idées, fiction*. Paris : Nathan.
- Amossy, R. (2012) *L'argumentation dans le discours*. Paris : Armand Colin.
- Amossy, R. (2014). *Apologie de la polémique*. Paris : PUF.
- Amossy, R. et Koren R. (2009). « Rhétorique et argumentation : approches croisées ». *Argumentation et Analyse du Discours* [en ligne]. 2, 1-23. <https://aad.revues.org/561> (Consulté le 17/03/2017).
- Anscombe, J.-C. et Ducrot, O. (1997) *L'argumentation dans la langue*. Bruxelles : Mardaga.
- Aristote. (1960). *Politique*. Livres I et II, texte établi et traduit par Jean Aubonnet, Paris : Les Belles Lettres.
- Austin, J. L. (1970) *Quand dire c'est faire*. Trad. G. Lane. Paris: Seuil, 1970.
- Berrendonner, A. (1981). *Éléments de pragmatique linguistique*. Paris : Minuit.
- Berrendonner, A. (2002). « Portrait de l'énonciateur en faux naïf ». *Semen*. 15. 113-125.
- Bonhomme, M. (2002). « De l'ambiguïté figurale ». *Semen*. 15, 11-24.
- Bonhomme, M. (2005). *Pragmatique des figures du discours*. Paris : Honoré Champion.
- Bonhomme, M. (2009). « De l'argumentativité des figures de rhétorique ». *Argumentation et Analyse du Discours* [en ligne]. 2. 1-17. <https://aad.revues.org/495> (Consulté le 06/01/2017).

<sup>17</sup> Bonhomme (2009 : 14) : « l'argumentation par les figures participe nettement de l'argumentation par séduction, au sens de Grize (1981) ».

- Cabasino, F. (2006). L'ironie comme stratégie argumentative dans le débat parlementaire. In Liliana Ionescu-Ruxăndoiu (éd.), *Cooperation and conflict in ingroup and intergroup communication*. Bucarest: Editura Universităţii din Bucureşti, 271-283.
- Charaudeau, P. (2005). *Le discours politique : les masques du pouvoir*. Paris : Vuibert.
- Charaudeau, P. (2017) *Le débat public. Entre controverse et polémique. Enjeu de vérité, enjeu de pouvoir*. Limoges : Lambert-Lucas.
- Desmarchelier, D. (2007). « Persuader sans convaincre : analyse des débats à l'Assemblée Nationale sur de grands sujets de société ». In C. Boix (dir.), *Argumentation, manipulation, persuasion*. Paris : L'Harmattan, 141-156.
- Eggs, E. (2009). « Rhétorique et argumentation : de l'ironie ». *Argumentation et Analyse du Discours* [en ligne]. Avril. 2, 1-17. <http://aad.revues.org/219> (Consulté le 01/04/2017).
- Guerrini, J.-C. (2010). « Contribution à l'étude du relief axiologique des textes argumentatifs : le rôle de la locution *au nom de* ». In L.-S. Florea et al. (dir.), *Directions actuelles en linguistique du texte : Actes du colloque international Le texte : modèles, méthodes, perspectives*. Cluj-Napoca : Casa Cărţii de Ştiinţă. vol. 2, 63-74.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1980a). « L'ironie comme trope ». *Poétique : revue de théorie et d'analyse littéraires*. 41, 108-127.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1980b). « La polémique et ses définitions ». In N. Gelas et C. Kerbrat-Orecchioni (éds.), *Le discours polémique*. Lyon : PUL, 3-40.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1994). « Rhétorique et pragmatique : les figures revisitées ». *Langue Française*. 101, 57-71.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (2013). « Les figures de style à l'oral. Le cas des débats de l'entre-deux-tours des présidentielles françaises ». *L'Information Grammaticale*. 137, 21-28.
- Marques, M. A. (2007). « Discordar no Parlamento: estratégias de argumentação ». *Revista Galega de Filoloxía*. 8, 99-124.
- Moeschler, J. (1982). *Dire et contredire. Pragmatique de la négation et acte de réfutation dans la conversation*. Berne : Peter Lang.
- Perelman, C. et Olbrechts-Tyteca, L (1992<sup>5</sup>). *Traité de l'argumentation : la nouvelle rhétorique*. Bruxelles : Éditions de l'Université de Bruxelles.
- Perrin, L. (1996). *L'ironie mise en trope. Du sens des énoncés hyperboliques et ironiques*. Paris : Kimé.
- Plantin, C. (1991). « Question, argumentations, réponses ». In C. Kerbrat-Orecchioni (dir.), *La question*. Lyon : PUL, 63-85.
- Plantin, C. (1996a). *L'argumentation*. Paris : Éditions du Seuil.
- Plantin, C. (1996b). « Le trilogue argumentatif. Présentation de modèle, analyse de cas ». *Langue Française*. 112, 9-30.
- Plantin, C. (2009). « Un lieu pour les figures dans la théorie de l'argumentation ». *Argumentation et Analyse du Discours* [en ligne]. 2, 1-17. <https://aad.revues.org/215> (Consulté le 06/01/2017).
- Plantin, C. (2013). « Les figures en situation argumentative ». *L'Information Grammaticale*. 137, 50-56.
- Rabatel, A. (2012). « Ironie et sur-énonciation ». *Vox Romanica*, 71, 42-76.